STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ET DE GESTION DES ÉTABLISSEMENTS HÔTELIERS DU VIEUX-QUÉBEC

Plan d'action

Orientation : Protéger et développer la fonction résidentielle dans le quartier.

Développer une activité touristique de qualité respectueuse du quartier

et de ses résidants.

Objectif: Améliorer le cadre de gestion municipale des établissements d'hébergement

touristique.

Action : Réaliser et mettre en œuvre une stratégie de développement et de gestion des

établissements hôteliers du Vieux-Québec.

Action 1.1: Actualiser le règlement de zonage en incluant différents outils,

notamment le contingentement des usages et les usages conditionnels.

DESCRIPTION

Type d'action : Réglementation

Service maître d'œuvre : Division de la gestion du territoire – urbanisme-

Chargé de projet : Françoise Roy

Marie-Pierre Larose

Collaborateurs : Service des affaires juridiques

Division de la gestion du territoire –permis-

Relations avec les citoyens

Citoyens, commerçants, intervenants, organismes

ÉCHÉANCIER

Date de début de réalisation : Mai 2007

Date de fin de réalisation : Décembre 2007

État d'avancement : En cours pour 1^{ère} et 2^e partie

BUDGET Division gestion du territoire

REMARQUES Intégrer à la révision du zonage pour l'ensemble du

quartier.

Écrire aux hôteliers légaux du quartier afin qu'ils nous

assurent leur collaboration (hôtellerie illégale).

Action 1.2: Développer des partenariats avec les différents paliers

gouvernementaux et agences (Ministère du Revenu du Québec, Agence du revenu du Canada, Tourisme Québec, Service de l'évaluation, Division

de la gestion du territoire - section des permis)

DESCRIPTION

Type d'action : Réglementation – collaboration

Service maître d'œuvre : Division de la gestion du territoire – urbanisme-

Chargé de projet : Françoise Roy

Marie-Pierre Larose

Collaborateurs: Tourisme Québec

> Office du tourisme de Québec Ministère du Revenu du Québec Agence du revenu du Canada

Division de la gestion du territoire -permis-Service du développement économique

ÉCHÉANCIER

Date de début de réalisation : Mai 2007

À déterminer Date de fin de réalisation :

État d'avancement : En cours : lettre TQ écrite et envoyée, rencontre avec

le bureau de la lutte contre l'évasion fiscale effectuée.

BUDGET Division gestion du territoire

REMARQUES

Pour Tourisme Québec :

Arrimage de la Loi sur les établissements

d'hébergement touristique et le règlement qui en découle à la règlementation concernant l'obtention du permis municipal pour un établissement hôtelier.

(obligation).

But : permettre que le permis délivré par le Ministère du tourisme soit conditionnel à celui émis par la Ville

de Québec (étapes ultérieures).

Ministère Revenu : dénonciation (en cours)

Action 1.3 : Actualiser le comité interne Ville mis sur pied en 2002.

DESCRIPTION Type d'action : Concertation Service maître d'œuvre : Division de la gestion du territoire – urbanisme-Chargé de projet : Françoise Roy Marie-Pierre Larose **Collaborateurs:** Division de la gestion du territoire (Françoise Roy et Marie-Pierre Larose - urbanisme- Hélène Julien permis-) Office du tourisme de Québec (Michel Campéano) Service aménagement du territoire (Serge Bédard) Service des affaires juridiques (Marc Desrosiers) Service de l'évaluation (À VALIDER) **ÉCHÉANCIER** Date de début de réalisation : Septembre 2007 Date de fin de réalisation : En continue État d'avancement :

REMARQUES Première rencontre effectuée. Argumentaire avec

Division gestion du territoire

Isabelle Chouinard à faire (rencontre Ministère

Tourisme)

BUDGET

Affaires juridiques : poursuite judiciaire entreprise

Action 1.4: Terminer l'harmonisation règlementaire.

DESCRIPTION

Type d'action : Règlementation

Service maître d'œuvre : Division de la gestion du territoire

Service de l'aménagement du territoire (Richard Noël)

Chargé de projet : Lydia Toupin

Collaborateurs : Division de la gestion du territoire (Françoise Roy et

Marie-Pierre Larose)

ÉCHÉANCIER

Date de début de réalisation : Printemps 2003

Date de fin de réalisation : Décembre 2007

État d'avancement : En cours

BUDGET Division gestion du territoire

REMARQUES S'assurer que les demandes soient intégrées dans

l'harmonisation règlementaire (usages conditionnels,

définir les résidences de tourisme, etc.)

Action 1.5: S'assurer d'une collaboration entre tous les intervenants touristiques concernés.

n	FS	CR	IP7	ГT	N
v		\sim 10		LI	

Type d'action : Concertation

Service maître d'œuvre : Division de la gestion du territoire (Françoise Roy et

Marie-Pierre Larose)

Chargé de projet : À déterminer

Collaborateurs : Office du tourisme de Québec

Tourisme Québec

Associations de propriétaires de condominiums

Chambre de commerce de Québec

Associations d'hôteliers Agents d'immeubles

ÉCHÉANCIER

Date de début de réalisation : À déterminer

Date de fin de réalisation : -

État d'avancement : -

BUDGET Division gestion du territoire

REMARQUES Étape préalable : définir les interventions avec le

comité interne (tâches à effectuer). L'étape suivante

sera de contacter les collaborateurs.

Rencontre avec le service des communications pour plan de sensibilisation pour 2008. But : sensibiliser les

citoyens à l'hôtellerie illégale.

Action 1.6: Mise sur pied d'un comité de citoyens et de gens d'affaires du quartier

DESCRIPTION

Type d'action : Concertation

Service maître d'œuvre : Division de la gestion du territoire –urbanisme -

Chargé de projet : Marie-Pierre Larose

Françoise Roy

Collaborateurs: Comité des citoyens du Vieux-Québec

Mario Therrien, propriétaire Associations d'hôteliers (à venir)

Conseil de quartier du Vieux-Québec (suite adoption)

ÉCHÉANCIER

Date de début de réalisation : Septembre 2007

Date de fin de réalisation :

État d'avancement : Première rencontre le 3 octobre 2007

BUDGET Division gestion du territoire

REMARQUES Différentes actions proposées. Discuter des actions

avec service des affaires juridiques et validation. Prochaine rencontre pour plan de sensibilisation et

partage des actions (novembre).